



Ville de Castelnaudary

Direction Aménagement Foncier
Urbanisme

Département de l'Aude

Arrondissement de Carcassonne

Matière : 3 Domaine et Patrimoine
Sous matière : 3.3 Locations

OBJET : Maison de la Santé
Pluridisciplinaire Andréossy : Avenant
n° 3 Bail Docteur ESTRADÉ Quentin

Décision N° : 2026- **153**

DECISION DU MAIRE

Le Maire de Castelnaudary,

VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2122-22 et L2122-23, relatif aux délégations dont le Maire peut être chargé, en tout ou partie, et pour la durée de son mandat.

VU la délibération du Conseil Municipal n°2026-73 du 21 mars 2026 portant délégations données à Monsieur le Maire et notamment l'Alinéa n° 5,

VU le bail du 5 septembre 2025, l'avenant n° 1 du 27 octobre 2025 et l'avenant n° 2 du 27 janvier 2026 intervenus avec le Docteur ESTRADÉ Quentin.

CONSIDERANT que le bail arrive à terme le 17 juin 2026,

CONSIDERANT la demande du Docteur ESTRADÉ, de proroger la durée d'occupation des locaux à la Maison de la Santé Pluridisciplinaire Andréossy jusqu'au 31 juillet 2026, pour l'exercice de son activité et préalablement à la construction de son cabinet dans la zone économique.

CONSIDERANT l'intérêt de mettre temporairement à disposition ces locaux au profit du Docteur ESTRADÉ,

DECIDE :

ARTICLE 1 : de signer l'avenant n° 3 au bail du 5 septembre 2025 au profit du Docteur ESTRADÉ Quentin.

ARTICLE 2 : La mise à disposition est prorogée, aux conditions énumérées dans le bail du 5 septembre 2025, l'avenant n° 1 du 27 octobre 2025 et l'avenant n° 2 du 27 janvier 2026, jusqu'au 31 juillet 2026.

ARTICLE 3 : la présente décision sera inscrite au registre des arrêtés du Maire et fera l'objet d'une information lors du prochain Conseil Municipal.

ARTICLE 4 : la présente décision peut être déférée au Tribunal Administratif de Montpellier, dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire.

Fait à Castelnaudary, le 4 juin 2026,

Le Maire,



Philippe GREFFIER

Envoyé en préfecture le 08/06/2026

Reçu en préfecture le 08/06/2026

Publié le **08 JUIN 2026**

ID : 011-211100763-20260604-DEC2026153URBA-CC

Berger
Levrault